



**HAL**  
open science

## **Introduction. Au nom de la démocratie. Arènes transnationales, passeurs locaux, appropriations autoritaires**

Pascal Bonnard, Dorota Dakowska, Boris Gobilie

### ► To cite this version:

Pascal Bonnard, Dorota Dakowska, Boris Gobilie. Introduction. Au nom de la démocratie. Arènes transnationales, passeurs locaux, appropriations autoritaires. Bonnard, Pascal; Dakowska, Dorota; Gobilie, Boris. Faire, défaire la démocratie: de Moscou, Bogota et Téhéran au Conseil de l'Europe, Karthala; Sciences Po Aix, pp.7-21, 2021, Questions transnationales, 9782811128500. halshs-03214487

**HAL Id: halshs-03214487**

**<https://shs.hal.science/halshs-03214487v1>**

Submitted on 1 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questions Transnationales

# Faire, défaire la démocratie

De Moscou, Bogota et Téhéran  
au Conseil de l'Europe

Pascal BONNARD, Dorota DAKOWSKA & Boris GOBILLE



KARTHALA

sciencespo.aix

# Collection « Questions transnationales »

dirigée par Philippe ALDRIN et Aude SIGNOLES

Des transformations des modes de faire du politique ou des politiques sont à l'œuvre en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le monde arabe depuis près de trois décennies. Paradoxalement, alors qu'elles surviennent dans des contextes institutionnels et des régimes politiques distincts, ces transformations renvoient *a priori* à des rhétoriques et univers de sens partagés par la plupart des acteurs impliqués. Le succès planétaire apparent de modèles d'action publique (tels que la « gouvernance »), de techniques de gouvernement (comme la « participation ») ou encore de registres de mobilisation (comme l'« altermondialisme ») invite les sciences sociales du politique à questionner empiriquement la réalité et les raisons des similitudes et des interdépendances entre des processus socio-politiques repérés ici et là.

Dans la tradition pluridisciplinaire et comparative de Sciences Po Aix et de son laboratoire, Mesopolhis, cette collection entend nourrir ce questionnement en publiant des travaux qui privilégient l'enquête de terrain et se proposent de saisir au concret — c'est-à-dire au plus près des situations et des conflits, des acteurs et de leurs représentations — les dimensions transnationales du politique contemporain.

## Comité de lecture

Philippe ALDRIN (Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, France), Cécilia BAEZA (Université catholique de Sao Paulo, Brésil), Aurélie CAMPANA (Université Laval, Canada), Myriam CATUSSE (IREMAM, Aix-Marseille Université, France), Christian CULAS (Centre Norbert-Elias, Aix-Marseille Université et IRASEC, Vietnam), Dorota DAKOWSKA (Université Lyon 2, TRIANGLE, France), Constance DE GOURCY (Aix-Marseille Université, MESOPOLHIS, France), Audrey FREYERMUTH (Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, France), David GARIBAY (Université Lyon 2, TRIANGLE, France), Eric GOBE (Aix-Marseille Université, IREMAM, France), Aude MERLIN (Université Libre de Bruxelles, CEVIPOL, Belgique), Marie-Emmanuelle POMMEROLLE (Université Paris 1, IFRA, Nairobi), Antoine ROGER (Sciences Po Bordeaux, Centre Émile-Durkheim, France), Vincent ROMANI (Université du Québec à Montréal, Canada), Jay ROWELL (SAGE, Sciences Po Strasbourg, France), Aude SIGNOLES (Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, IREMAM, France), Céline THIRIOT (Sciences Po Bordeaux, LAM, France).

Publié avec le soutien du  
**laboratoire Triangle**  
(UMR 5206)

**triangle**  
UMR 5206

*Action, Discours*  
*Pensée politique & économique*

### Crédits :

**photo de couverture** : Sławomir Kamiński Agencja Gazeta  
**conception couverture** : Véronique de la Cruz (Sciences Po Aix)  
**maquette** : Sang Noir Graphisme

**Éditions KARTHALA, 2021.**

ISBN : 978 2 8111 2850 0

**FAIRE, DÉFAIRE  
LA DÉMOCRATIE**

DE MOSCOU, BOGOTA ET  
TÉHÉРАН AU CONSEIL  
DE L'EUROPE

Karthala — Questions transnationales

**Faire, défaire la démocratie**  
De Moscou, Bogota et Téhéran  
au Conseil de l'Europe

**Sous la direction de  
Pascal Bonnard, Dorota Dakowska  
& Boris Gobile**

**Éditions KARTHALA**

22-24, boulevard Arago  
75013 PARIS

**SCIENCES PO AIX**

25, rue Gaston de Saporta  
13100 AIX-EN-PROVENCE

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

*Au nom de la démocratie. Arènes transnationales, passeurs locaux, appropriations autoritaires*

Pascal Bonnard, Dorota Dakowska et Boris Gobille 7

## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE

### — Organisations internationales et promotion ambivalente de la démocratie 23

**Chapitre 1** – *La fabrique internationale de la « démocratie » et de l'« autoritarisme » : l'Azerbaïdjan et le Bélarus au prisme du Conseil de l'Europe*

Yauheni Kryzhanouski et Maria Bigday 25

**Chapitre 2** – *Parlement démocratique ou chambre d'enregistrement ? Mise à l'agenda et contestation des normes démocratiques dans le champ transnational des politiques de « gouvernance »*

Quentin Deforge 63

**Chapitre 3** – *(Ré)interroger le rôle des droits humains en démocratie : la contribution de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme à la démocratie colombienne*

Geneviève Lessard 91

**Chapitre 4** – *Comment la Russie dévoie l'observation électorale internationale. La manipulation stratégique d'un outil de légitimation externe des régimes autoritaires d'Eurasie post-soviétique*

Anaïs Marin 127

## 2<sup>ÈME</sup> PARTIE

### — Répertoires démocratiques et légitimation autoritaire 157

**Chapitre 5** – *Circulations et appropriations de pratiques démocratiques en situation autoritaire : quel rôle pour les experts en stratégie électorale en Russie ?*

Clémentine Fauconnier 159

**Chapitre 6** – *La « société civile » dans l'ordre autoritaire : perspectives croisées sur le monde associatif en Russie et en Turquie*

Françoise Daucé, Gilles Favarel-Garrigues et Élise Massicard 189

**Chapitre 7** – *Subvertir et instrumentaliser l'action collective. Les organisations de jeunesse Nachi et Jeune Garde au service du pouvoir russe dans les années 2000*

Tatyana Shukan 217

**Chapitre 8** – *Le Téhéran du futur sera participatif ! Administrer la participation en contexte autoritaire*

Sahar Aurore Saaidnia 245

## 3<sup>ÈME</sup> PARTIE

### — Démocratisation et démocraties dans la zone grise 269

**Chapitre 9** – *Pluralisme limité ou démocratie militante ? Leçons du cas algérien*

Myriam Aït Aoudia 271

**Chapitre 10** – *La crise parlementaire de décembre 2016 en Pologne. Les crises politiques comme processus instituant dans les transformations autoritaires*

Frédéric Zalewski 297

**Postface** – *Sur les atteintes à l'État de droit dans les démocraties « consolidées »*

Entretien avec Vanessa Codaccioni 325

### Liste des contributrices et contributeurs à l'ouvrage 339

## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage trouve son origine dans le colloque « La démocratie à l'épreuve de l'autoritarisme » qui s'est déroulé à l'ENS de Lyon, les 16 et 17 novembre 2017. Nous remercions toutes les participantes et participants, discutantes et discutants qui ont contribué à cet événement soutenu par l'UMR Triangle, l'Université Lyon 2, l'ENS de Lyon, l'IUF, l'IHEAL-Sorbonne Nouvelle Paris 3 et l'Université Jean Monnet.

## Introduction

---

# Au nom de la démocratie Arènes transnationales, passeurs locaux, appropriations autoritaires

---

Pascal Bonnard, Dorota Dakowska & Boris Gobille

LA FRONTIÈRE ENTRE « démocratie » et « autoritarisme » est constitutive de nos représentations de l'ordre politique international, de l'univers de valeurs sur lequel les démocraties fondent leur légitimité interne et internationale, ainsi que des catégories de la science politique. Pourtant, cette frontière apparaît aujourd'hui de moins en moins stable alors que l'idée d'une expansion continue de la démocratie dans le monde — idée un temps caressée après la chute du mur de Berlin et l'implosion de l'Union soviétique — est régulièrement battue en brèche.

D'une part, l'actualité brûlante vient nous rappeler l'expansion, voire le durcissement des régimes et des pratiques autoritaires, comme en témoignent notamment les cas de la Turquie et de la Russie, les atteintes à l'État de droit en Hongrie ou en Pologne, les évolutions dans certains pays du continent africain et d'Amérique latine, mais aussi les remises en question des libertés publiques et des droits fondamentaux dans différents pays occidentaux considérés comme des démocraties libérales. D'autre part, les pratiques de légitimation

des pouvoirs autoritaires et des régimes démocratiques tendent à se brouiller sous l'effet de rapprochements, d'emprunts mutuels et de chevauchements. Elles prennent diverses formes, de la diffusion de la norme électorale et des dispositifs qui lui sont associés, à l'invocation de la « société civile », appelée à participer à la décision politique et au façonnement des politiques publiques, à travers le recours à l'expertise des *think tanks*, des ONG, des groupes d'intérêt, d'une multitude de *stakeholders* (parties prenantes) dans le cadre de ce qui a été désigné comme un « gouvernement participationniste » (Aldrin & Hubé, 2016). Les catégories plus ou moins figées à travers lesquelles nous pensons le politique connaissent ainsi une série de torsions qu'il s'agit d'interroger de façon renouvelée.

La réflexion à l'origine de cet ouvrage prend comme point de départ le paradoxe suivant : alors que les régimes et les tendances autoritaires se durcissent (avec une multiplication des techniques de surveillance des citoyens et d'exclusion des opposants), le formalisme démocratique (le fait de revendiquer le principe électif, de donner aux élections des apparences de scrutin libre, d'autoriser des technologies de contrôle de la régularité des élections, d'encourager des formes de participation citoyenne) est très largement mobilisé comme source de légitimation interne et internationale. L'ouvrage donne ainsi à voir que la norme démocratique, tout en demeurant incontournable, se trouve, dans bien des cas, vidée de sa substance à mesure qu'elle recouvre des formes plus ou moins raffinées de surveillance et de contrôle. Ce phénomène rend plus complexe encore la classification des régimes, et plus délicate la critique démocratique des régimes autoritaires.

S'inscrivant dans les réflexions qui ont été entamées en France il y a plusieurs années (Dabène & *al.*, 2008 ; Camau & Massardier, 2009), l'ouvrage vise à repenser la frontière entre démocratie et autoritarisme et les liens problématiques entre « promotion de la démocratie » et « promotion de l'autoritarisme ». Les contributions examinent les logiques de circulation transnationale non seulement de savoirs de gouvernement entre différents types de régimes, mais aussi d'acteurs, professionnels et experts impliqués dans les stratégies de qualification et disqualification internationale des régimes politiques. Elles se penchent sur les registres hybrides de légitimation du pouvoir par le recours parallèle à des pratiques démocratiques telles que l'observation électorale ou les dispositifs participatifs (Allal, 2016), d'une part, à des discours et des figures autoritaires, d'autre part. À travers cette manière de construire l'objet, il ne s'agit aucunement d'affirmer que la frontière entre régimes autoritaires et régimes démocratiques n'a plus de sens, mais de mieux comprendre les pratiques et les

ressorts dynamiques qui orchestrent son brouillage ainsi que les effets politiques de celui-ci.

Les tensions et luttes de sens autour des registres démocratiques et autoritaires se jouent simultanément dans différentes arènes, nationales et transnationales. Sans privilégier l'une ou l'autre des échelles, ce volume interroge, d'une part, les effets de prisme offerts par la manière dont différentes conceptions de la démocratie sont convoquées dans des contextes précis (l'Algérie face au FIS ; la Pologne gouvernée par le PiS...) et dont des dispositifs associés aux systèmes démocratiques sont mobilisés dans des contextes autoritaires. D'autre part, la focale orientée sur les courtiers mandatés par des organisations internationales (Conseil de l'Europe, OSCE, Union interparlementaire) permet d'apprécier la plasticité de la norme démocratique selon le contexte où elle est en jeu ainsi que les accommodements dont elle est l'objet.

Depuis les années 1960, les catégories de « démocratie » et d'« autoritarisme » n'ont cessé d'être interrogées. Les travaux de Juan J. Linz ont insisté sur la multiplicité des formes de régimes autoritaires, prenant en compte des variables telles que le pluralisme limité et l'absence de mobilisations collectives (Linz, 2000). La fin de la guerre froide, la « troisième vague de démocratisation » et ses désenchantements successifs ont remis en question l'utilité des typologies qui avaient prévalu jusqu'alors, avec de nouveaux travaux sur le phénomène de « l'autoritarisme électoral » (Schedler, 2006 ; 2013). Occupant une zone grise entre régimes autoritaire et démocratique, s'appuyant sur des éléments de légitimation électorale, ces régimes « hybrides » seraient en voie d'expansion (Diamond, 2002 ; Schedler, 2002). Ces constats ont produit de nouvelles typologies, avec la profusion de termes comme « démocratie électorale », « semi-démocratie », « autoritarisme compétitif », etc. (Özbudun, 2011 ; 2015).

Nonobstant la contribution de ces travaux à la remise en question des cadres classiques de l'analyse politique comparée, leur approche taxinomique se heurte à de nombreuses limites. Ces typologies peinent à saisir l'évolution de régimes politiques dont la stabilisation tient à l'habileté de leurs dirigeants à jouer sur différents registres de légitimation, voire à mettre en avant certains dispositifs de représentation et de participation pour mieux justifier leurs pratiques autoritaires. L'approche transitologique, dominante dans les années quatre-vingt-dix, a nourri les ouvrages consacrés aux stratégies internationales de soutien aux réformes et à la « dimension extérieure de la démocratisation » (Whitehead, 1996). Privilégiant une approche évaluative, voire téléologique, cette vaste littérature sur la « transition » ou la « consolidation démocratique », qui comporte un certain nombre de points aveugles, a fait l'objet de sévères

critiques (Guilhot & Schmitter, 2000 ; Dobry, 2000 ; Wedel, 2001). Depuis les années 2000, le paradigme transitologique a été remis en question par les mêmes experts qui en avaient fait leur fonds de commerce quelques années auparavant (Carothers, 2002).

Au cours des dernières années, les logiques de diffusion des *pratiques* et de promotion des *régimes* autoritaires ont donné lieu à un nombre croissant de travaux. Ces analyses peuvent prendre la forme de publications académiques développant des typologies et identifiant des facteurs internationaux favorables à la diffusion de l'autoritarisme (Tansey, 2016), reprenant des schémas développés, deux décennies auparavant, pour analyser la dimension internationale de la démocratisation. Dans d'autres cas, ces travaux incarnent une croisade morale pro-démocratique menée par des experts liés à des revues de recherche appliquée et engagée — à l'image, par exemple, du *Journal of Democracy* — et à des *think tanks* financés par le *National Endowment for Democracy* (Diamond & al., 2016). La redécouverte du phénomène de « promotion de l'autoritarisme » n'a donc pas forcément signifié un changement de paradigme.

Les stratégies pro-démocratiques et pro-autoritaires ont été étudiées de manière parallèle, en étant considérées comme antinomiques et distinctes (Vanderhill, 2014 ; Obydenkova & Libman, 2015). Peu interrogé, le lien entre les deux a pour l'essentiel été saisi à travers la circulation de savoirs de gouvernement autoritaires (Heydemann & Leenders, 2011) ou à travers les « effets inattendus » de ces stratégies (Börzel, 2015). S'y ajoutent, dans le contexte francophone, les travaux portant sur les convergences des régimes démocratiques et autoritaires, qui proposent de « comprendre le fonctionnement, l'évolution et le devenir de “nos” démocraties à l'aune des expériences de recherche et d'enquête nourries dans les systèmes dits “autoritaires” » (Geisser & al., 2008, p. 9). Ces travaux se situent aux antipodes du raisonnement téléologique propre aux transitologues — qui espéraient, au début des années 1990, que la démocratie deviendrait « *the only game in town* » à l'échelle mondiale — dans la mesure où ils constatent la globalisation du « pluralisme limité » (*Ibid.*, p. 25). Si nous souscrivons à la nécessité de dépasser le sens commun pour envisager les relations entre des formes de gouvernement démocratiques et autoritaires dans leur complexité, nous proposons de les aborder ici dans une perspective dynamique et transnationale.

Afin de dépasser l'idée selon laquelle les régimes démocratiques contribueraient forcément au renforcement de la démocratie à l'étranger, tandis que les régimes autoritaires ne s'inspireraient que de leurs semblables, nous proposons ici de saisir la relation d'interdépendance entre les deux formes de gouvernement à travers

leurs rapprochements et emprunts mutuels. Cela suppose de se pencher, d'une part, sur les dynamiques de circulation transnationale de savoirs de gouvernement entre différents types de régime et, d'autre part, sur les professionnels qui qualifient et nomment les régimes, les défendent ou les pourfendent, notamment dans l'espace international. Il s'agit, dès lors, d'analyser les acteurs, les modalités et les contenus de la promotion des pratiques démocratiques ou autoritaires ainsi que les effets et les impensés de ces entreprises.

Brouillage des frontières, rapprochements graduels, mais aussi distinctions persistantes entre les situations et « régimes partiels » autoritaires et démocratiques : ce constat a été établi dans les dix dernières années par des chercheurs qui en ont proposé une approche centrée sur la recomposition des rapports *politics/policies* (Camau & Massardier, 2009). Ces phénomènes ont cependant connu des mutations profondes au cours de la dernière décennie. Aussi cet ouvrage entend-il, sur la base de ces évolutions récentes, se pencher sur les formes de légitimation démocratiques des régimes autoritaires et sur la circulation transnationale des répertoires et dispositifs associés à la démocratie, des plus procéduraux et institutionnels — élections, parlements etc. — à ceux qui innervent la « société civile » — associations, mobilisations et autres « prétentions à représenter » (Saward, 2010 ; Dutoya & Hayat, 2016) ou à participer directement à la vie politique. Cette réflexion se développe dans l'espace académique anglophone mais demeure sous-investie en France, sous-investissement que notre ouvrage souhaite contribuer à résorber. L'enjeu est de confronter et d'articuler les approches en vigueur dans différents espaces académiques, tout en soulignant, dans le même temps, l'apport spécifique des méthodes et des concepts de la sociologie politique, attentive aux configurations d'acteurs et à leur inscription dans des contextes spatiaux et temporels donnés. Ce sont en particulier les agents de la circulation transnationale des savoirs de gouvernement et les usages localisés des références ou dispositifs promus internationalement qui sont ici interrogés. S'il n'est pas sans défaut, le « prisme circulatoire » (Vauchez, 2013) permet de tracer, au-delà de la logique classificatoire, ces emprunts, instrumentalisation, détournements, compromis qui brouillent la frontière entre autoritarisme et démocratie. Il invite également à porter l'attention sur les espaces de contact — comme c'est le cas de certaines institutions ou organisations internationales étudiées ici — au travers desquels la norme démocratique se diffuse en même temps qu'elle s'affaiblit.

La première partie de l'ouvrage se penche ainsi sur la manière dont des organisations multilatérales censées promouvoir des mécanismes démocratiques

et sanctionner les pratiques autoritaires se trouvent confrontées à des cas limites qui peuvent susciter des tensions et des luttes internes quant au bien-fondé de leurs actions et à leur capacité à les faire suivre d'effets. L'action, essentiellement normative, des organisations en question — Conseil de l'Europe, Programme des Nations Unies pour le Développement, Cour interaméricaine des droits de l'Homme, Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe — est aussi analysée à travers les usages qui en sont faits par des régimes à tendance autoritaire, qui nouent des partenariats avec ces organismes, et à travers les luttes d'interprétation que ces usages peuvent susciter parmi les experts.

Maria Bigday et Yauheni Kryzhanouski montrent ainsi comment le Conseil de l'Europe est devenu l'une des principales arènes de « certification démocratique » en Europe et, en même temps, à quel point les standards et les catégories de ce qui est considéré comme un régime démocratique sont affectés d'une certaine plasticité et donnent lieu à des interprétations divergentes et à des ajustements multiples selon qu'un État est ou non membre de l'organisation.

De son côté, Quentin Deforge interroge la difficulté à faire émerger un consensus international quant aux normes relatives au rôle et au fonctionnement des parlements. En examinant la construction internationale du problème de l'évaluation des parlements et la mobilisation des professionnels spécialisés sur ces questions, il montre comment les normes visant à mesurer le caractère démocratique d'un parlement peuvent être contestées par des représentants de régimes autoritaires qui tentent d'imposer un contre-dispositif centré sur l'auto-évaluation. La frontière entre démocratie et autoritarisme apparaît alors comme « poreuse et mouvante ».

De la même manière que des régimes plaident pour des dispositifs d'auto-évaluation des parlements, afin de réduire l'immixtion d'observateurs étrangers, Geneviève Lessard montre comment le gouvernement colombien a œuvré pour que l'évaluation, par la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, du droit des victimes à obtenir réparation pour les violations de droits humains que celles-ci ont subies, soit effectuée à l'aune des garanties prévues par le droit interne. Initiée dans la seconde moitié des années 2000, cette stratégie, qui mise sur une attitude conciliante plutôt que confrontative, a eu pour effet d'atténuer la portée de la jurisprudence de la Cour, voire de permettre aux gouvernements de la région de gagner à cette occasion un certificat de démocratie.

L'observation électorale représente, elle aussi, un dispositif de promotion de la démocratie à la fois central et disputé. Réalisé sous l'égide d'organisations telles que l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), ce *monitoring* international s'est principalement concentré sur les « jeunes

démocraties » de l'ancienne Union soviétique. Inspirée par son expérience d'observatrice dans les missions du Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH) de l'OSCE dans la région, Anaïs Marin analyse les mécanismes par lesquels ces régimes post-soviétiques acceptent les dispositifs de l'observation électorale internationale tout en limitant fortement les risques pluralistes et les aléas électoraux. Qu'il s'agisse d'inviter des observateurs occidentaux accommodants, de contester les standards et de discréditer les observateurs de l'OSCE ou encore de promouvoir des contre-standards par le biais d'une organisation de monitoring électorale dévouée aux intérêts russes (CIS-EMO), l'enjeu est bel et bien de disputer à l'OSCE sa prééminence dans la surveillance et l'évaluation des élections. C'est ainsi que les responsables russes parviennent à manipuler stratégiquement l'institution de l'observation électorale internationale afin de légitimer leur conception de la « démocratie souveraine ».

La deuxième partie se centre précisément sur les détournements, instrumentalisations et subversions des répertoires originellement associés à la vie démocratique (élections, société civile, action collective, participation citoyenne) par des régimes autoritaires. Par une conformation aux principes démocratiques, promus par tout un ensemble d'institutions et de standards internationaux, qui les cantonne à de simples éléments formels ou de façade, ceux-ci y puisent une source de légitimation, même si, ici et là, des marges de jeu s'ébauchent.

L'ouverture d'un espace électoral s'accompagne de l'émergence de personnels spécialisés et pour partie professionnalisés. À partir d'une analyse des trajectoires et profils des experts en stratégie électorale en Russie, Clémentine Fauconnier éclaire ainsi les conditions et les effets de la circulation d'un dispositif associé aux régimes démocratiques dans un contexte de pluralisme politique limité. Figures inspirées des « *spin doctors* » étasuniens, les « polittekhnologues » russes participent en effet du processus de centralisation politique qui est à l'œuvre à partir de la fin des années 1990, sans pour autant que tous profitent de la fermeture de la compétition politique consécutive à l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir. Cette analyse invite ainsi à interroger les spécificités de la reconfiguration de l'activité politique dans un contexte autoritaire.

Notion à la définition mouvante selon les contextes, les moments et les acteurs, mais vecteur privilégié des espoirs démocratiques et de la promotion de la « bonne gouvernance » dans les années 1990, la « société civile » représente un autre des répertoires qui ont le plus circulé au-delà de leur site occidental originel et ont

été investis par les régimes autoritaires. Sur la base d'une comparaison entre la Turquie et la Russie attentive aux différences comme aux convergences qui marquent ces deux contextes de circulation et d'appropriation, Françoise Daucé, Gilles Favarel-Garrigues et Élise Massicard examinent comment la cooptation de la « société civile » a en réalité contribué à enrôler, contrôler, polariser et politiser le secteur associatif. Loin de constituer un levier de démocratisation, la « société civile » ainsi refaçonnée accompagne les trajectoires autoritaires de ces deux régimes tout en leur offrant une image légitime qu'ils n'auraient pu acquérir par les seules technologies traditionnelles de l'autoritarisme.

Tatyana Shukan interroge de son côté la subversion et l'instrumentalisation de l'action collective, qui est traditionnellement associée aux régimes démocratiques, par des régimes considérés comme autoritaires. À partir d'une analyse des organisations de jeunesse pro-pouvoir en Russie dans les années 2000, elle démontre que ces autorités ne se bornent pas à réprimer et à contrecarrer les mouvements sociaux, selon une modalité traditionnelle de l'autoritarisme : de manière plus subtile, et sans en faire des vitrines officielles, elles soutiennent la constitution et entretiennent la loyauté d'organisations qui, pour s'approprier les modalités et les registres de mobilisation développés dans les démocraties libérales, ont néanmoins pour fonction et pour effet de mobiliser un segment de la population en soutien au pouvoir en place, revêtant ainsi un rôle d'encadrement des formes d'expression sous couvert d'initiative autonome.

Enfin, nouvel impératif politique traversant aussi bien les régimes démocratiques que les régimes autoritaires, la participation des citoyens connaît, elle aussi, une diffusion et une appropriation croissantes en contexte de pluralisme limité. Elle fait ainsi l'objet d'une mobilisation grandissante en Iran depuis les lois de décentralisation de la fin des années 1990, à travers la multiplication d'institutions « participatives » municipales. En examinant concrètement leur fonctionnement à Téhéran et en les soustrayant à une analyse classificatoire (contribution démocratique versus instrumentalisation autoritaire), Sahar Aurore Saeidnia étudie les définitions concurrentielles de la participation légitime à l'action publique locale qu'elles permettent de mettre au jour. Si, dans l'esprit des autorités, le « consensus participatif » s'adosse à une vision dépolitisée du « citoyen-citadin », du « citoyen-expert » et du « citoyen-usager », vision en partie calquée sur les pratiques et prescriptions internationales en matière de « bonne gouvernance » et de « participation de la société civile », la réalité sur le terrain est plus nuancée. En effet, dans l'espace conflictuel constitué par les conseils de quartier (élus au suffrage universel direct) et les conseils d'administration

de quartier (nommés par la mairie), ce ne sont pas seulement une conception politique et une conception technique et gestionnaire de la participation qui s'opposent, mais également des usages pratiques et stratégiques qui permettent à certains de déborder leurs prérogatives et de faire pression sur les autorités.

Comme on le voit, le brouillage de la frontière entre démocratie et autoritarisme est le produit tant des détournements par des régimes autoritaires de la norme démocratique que des accommodements plus ou moins tendus, plus ou moins conflictuels dont ceux-ci bénéficient de la part de régimes démocratiques, notamment au sein d'organisations internationales. Le brouillage ne saurait cependant être analysé à cette seule aune : c'est jusqu'au cœur des démocraties et des processus de démocratisation que le trouble s'inscrit. C'est à cette zone grise qu'est consacrée la troisième partie. Plusieurs travaux ont déjà mis l'accent sur « l'épuisement » du régime démocratique voire l'émergence d'un « nouveau régime », notamment sous l'angle de la mise en place d'une « gouvernance » fermant les réseaux d'action publique sur eux-mêmes et découplant *policies* et *politics* (Hermet, 2004, 2005 et 2007 ; Camau, Massardier, 2009). D'autres s'emploient à analyser la façon dont la compétition démocratique concurrentielle et pluraliste peut se traduire par l'accession au pouvoir de forces politiques dont l'agenda autoritaire s'impose avec d'autant plus de prégnance, et désarçonne d'autant plus les défenseurs de l'État de droit, qu'il ne se découvre qu'au fil de l'exercice des fonctions suprêmes, qu'il se déploie de façon incrémentale, qu'il emprunte des formes légales (dans un saisissant renversement de la « démocratie par le droit » (Heurtaux, 2017)), et qu'il introduit des « chevaux de Troie constitutionnels », l'ensemble finissant, rouage après rouage, par réaménager de façon structurelle l'allocation des pouvoirs de décision (Ermakoff, 2020 ; Levitsky & Ziblatt, 2018 ; Bermeo, 2016).

Nous avons choisi de poursuivre et de déplacer ce questionnement, d'une part en pointant les dilemmes critiques qui peuvent affecter les processus de démocratisation, d'autre part en scrutant les usages différenciés de la référence démocratique dans les transformations autoritaires de certaines démocraties « récentes », enfin en examinant la multiplication des dispositifs d'exception et des restrictions aux libertés publiques dans les démocraties dites consolidées.

Myriam Aït Aoudia rouvre ainsi le dossier de la démocratisation algérienne et de sa suspension au tournant des années 1980-1990. Ce cas l'amène à reconsidérer la distinction entre régimes autoritaires et démocratiques opérée à partir du degré de pluralisme politique, en reprenant le questionnement relatif à la légitimité d'une restriction de la liberté d'expression et d'organisation politique

au nom de la défense des droits fondamentaux. Elle propose pour cela de réinvestir le travail de Karl Loewenstein, notamment sa notion de « démocratie militante », en le mettant à l'épreuve des débats du début des années 1990 en Algérie autour de la participation du FIS à la compétition et au pouvoir politiques. Elle montre que l'hypothèse, de plus en plus vraisemblable, d'une accession au pouvoir de ce parti suscite alors une série de requalifications de ses actes et discours, conduisant les autorités à le percevoir comme un danger et, finalement, à interrompre le processus électoral en janvier 1992 au nom de la sauvegarde de la démocratie.

Frédéric Zalewski s'intéresse, quant à lui, à un régime européen où le processus de démocratisation a été achevé et qui pourtant est qualifié d'illibéral depuis l'arrivée au pouvoir, en 2015, du gouvernement dominé par le parti Droit et Justice (PiS) : la Pologne. À partir d'une crise parlementaire impliquant un affrontement médiatisé entre les représentants de la majorité et de l'opposition lors de l'occupation de la Diète polonaise, il montre que la référence à la démocratie demeure la norme mais que celle-ci fait l'objet de définitions concurrentes dans le cadre de la transformation autoritaire du régime. Les luttes de classement et la distribution de la « grandeur politique » sont alors tributaires de l'habileté des acteurs « à se situer dans le registre civique de la défense de la démocratie ».

Enfin, nous avons souhaité, sous la forme d'un entretien (postface), interroger Vanessa Codaccioni sur les entorses à l'État de droit qui affectent de manière grandissante les démocraties pourtant dites « consolidées ». Celle-ci revient en particulier sur les atteintes aux droits, libertés et garanties fondamentales qui fondent l'État de droit, sur la mobilisation des contre-pouvoirs, judiciaires et législatifs, dans la légitimation « démocratique » de législations antiterroristes dérogoratoires au droit commun — concourant ainsi à l'institutionnalisation et à la banalisation de l'exception dans les démocraties occidentales —, et sur l'incitation des populations à épauler les politiques sécuritaires par une surveillance quotidienne et horizontale. Elle souligne également comment ces démocraties, lorsqu'elles enfreignent les règles de l'État de droit, nient les entraves aux libertés publiques, ou les justifient au nom même de leur préservation, ou bien encore tentent de transformer le droit national et international pour l'ajuster aux priorités sécuritaires. Tout en soulignant les inflexions récentes, Vanessa Codaccioni rappelle les racines et les occurrences historiques de ces phénomènes, leurs circulations entre régimes autoritaires et démocratiques, et leur harmonisation internationale.

Les contributions à cet ouvrage ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles n'épuisent pas la question de la manière dont certaines règles constitutives des régimes démocratiques — comme le vote — peuvent être remises en question par les dirigeants de pays occidentaux. L'objectif de ce volume est d'aller au-delà de la seule histoire des atteintes aux libertés fondamentales et règles démocratiques dans les pays qui ont contribué à les inventer. Le livre offre en effet un panorama large de la tension entre démocratie et autoritarisme par l'amplitude géographique des cas étudiés (de l'Asie à l'Amérique Latine en passant par l'Afrique du Nord, avec une discussion plus particulière concernant des pays situés aux marges de l'Europe). Sont ainsi mises au jour les entreprises d'investissement et de subversion de la norme démocratique à des fins de légitimation du pouvoir, ainsi que les terrains de l'activisme international qui se déploie au nom de la démocratie, ses acteurs, sa division du travail et les luttes qu'il occasionne au sein des organisations multilatérales. En somme, c'est une forme d'« enquête globale en sciences sociales » (Siméant, 2015) sur la fabrique transnationale de ruses autoritaires et de formes démocratiques plurielles sinon concurrentes que propose cet ouvrage.

## Références

- ALDRIN (PH.) & HUBÉ (N.)**, 2016, « L'État participatif. Le participationnisme saisi par la pensée d'État », *Gouvernement et action publique*, 2 (2), p. 9-29.
- ALLAL (A.)**, 2016, « “Penser global, agir dans un bocal” : Participation locale, régulation néo-libérale et situation autoritaire en Tunisie (2006-2010) », *Gouvernement et action publique*, (2), p. 153-181.
- ANGUELOVA-LAVERGNE (D.)**, « Think Tanks : Actors in the Transition to Global Politics. A Bulgarian Case Study », in **PETRIC (B.) (DIR.)**, *Democracy at Large : NGOs, Political Foundations, Think Tanks and International Organizations*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 73-96.
- BANK (A.) & EDEL (M.)**, 2015, « Authoritarian Regime Learning : Comparative Insights from the Arab Uprisings », *GIGA Working Papers*, 274.
- BERMEO (N.)**, 2016, « On Democratic Backsliding », *Journal of Democracy*, 27 (1), p. 5-19.
- BIGDAY (M.)**, 2017, *Engagement intellectuel sous régime autoritaire. Les think-tankers biélorusses entre expertise et dissidence*, Paris, Dalloz.
- BÖRZEL (T. A.)**, 2015, « The Noble West and the Dirty Rest ? Western Democracy Promoters and Illiberal Regional Powers », *Democratization*, 22 (3), p. 519-535.
- CAMAU (M.) & MASSARDIER (G.)**, « Introduction. Revisiter les régimes politiques », in **CAMAU (M.) & MASSARDIER (G.) (DIR.)**, *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris, Karthala, 2009, p. 7-39.
- CAROTHERS (T.)**, 2002, « The End of the Transition Paradigm », *Journal of Democracy*, 13 (1), p. 5-21.
- DABÈNE (O.)**, **GEISSER (V.) & MASSARDIER (G.) (DIR.)**, 2008, *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte.
- DAKOWSKA (D.)**, 2014, *Le pouvoir des fondations : des acteurs de la politique étrangère allemande*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

**DIAMOND (L.)**, 2002, « Elections Without Democracy : Thinking About Hybrid Regimes », *Journal of Democracy*, 13 (2), p. 21-35.

**DIAMOND (L.), PLATTNER (M.) & WALKER (G.)**, 2016, *Authoritarianism Goes Global. The Challenge to Democracy*, Baltimore, John Hopkins University Press & National Endowment for Democracy.

**DOBRY (M.)**, 2000, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, 50 (4), p. 585-614.

**DUTOYA (V.) & HAYAT (S.)**, 2016, « Prétendre représenter. La construction sociale de la représentation politique », *Revue Française de Science Politique*, 66 (1), p. 7-25.

**ERMAKOFF (I.)**, 2020, « Law against the Rule of Law: Assaulting Democracy », *Journal of Law and Society*, 47 (1), p. 164-186.

**GEISSER (V.), DABÈNE (O.) & MASSARDIER (G.)**, « Introduction : La démocratisation contre la démocratie », in **DABÈNE (O.), GEISSER (V.) & MASSARDIER (G.) (DIR.)**, *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2008, p. 7-26.

**GUILHOT (N.) & SCHMITTER (PH. C.)**, 2000, « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des *democratization studies* », *Revue française de science politique*, 50 (4-5), p. 615-632.

**GUILHOT (N.)**, 2005, *The democracy makers*, New York, Columbia University Press.

**HERMET (G.)**, 2004, « Un régime à pluralisme limité ? À propos de la gouvernance démocratique », *Revue française de science politique*, 59 (1), p. 159-178.

**HERMET (G.)**, « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? », in **HERMET (G.), KAZANCIGIL (A.) & PRUDHOMME (J.-F.) (DIR.)**, *La gouvernance : un concept et ses applications*, Paris, Karthala, 2005.

**HERMET (G.)**, 2007, *L'hiver de la démocratie ou le nouveau régime*, Paris, Armand Colin.

**HEURTAUX (J.)**, 2017, *La démocratie par le droit. Pologne 1989-2016*, Paris, Presses de Sciences Po.

**HEYDEMAN (S.) & LEENDERS (R.)**, 2011, « Authoritarian Learning and Authoritarian Resilience : Regime Responses to the "Arab Awakening" », *Globalizations*, 8 (5), p. 647-653.

**LEVITSKY (S.) & ZIBLATT (D.)**, 2018, *How Democracies Die*, New York, Crown.

- LINZ (J. J.)**, 2000, *Totalitarian and authoritarian regimes*, Boulder, CO, Lynne Rienner.
- O'BEACHÁIN (D.) & POLESE (A.) (DIR.)**, 2010, *The Colour Revolutions in the Former Soviet Republics : Success and Failures*, Abingdon & New York, Routledge.
- OBYDENKOVA (A.) & LIBMAN (A.) (DIR.)**, 2015, *Autocratic and Democratic External Influences in Post-Soviet Eurasia*, Farnham, Ashgate.
- ÖZBUDUN (E.)**, « Authoritarian Regimes », in **BADIE (B.)**, **BERG-SCHLOSSER (D.) & MORLINO (L.) (DIR.)**, *International Encyclopedia of Political Science*, Los Angeles, SAGE, 2011.
- ÖZBUDUN (E.)**, 2015, « Turkey's Judiciary and the Drift Toward Competitive Authoritarianism », *The International Spectator*, 50 (2), p. 42-55.
- PETRIC (B.) (DIR.)**, 2012, *Democracy at Large : NGOs, Political Foundations, Think Tanks and International Organizations*, Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan.
- POSPIESZNA (P.)**, 2014, *Democracy Assistance from the Third Wave: Polish Engagement in Belarus and Ukraine*, University of Pittsburgh Press.
- SAWARD (M.)**, 2010, *The Representative Claim*, Oxford, Oxford University Press.
- SCHATZ (E.)**, 2009, « The Soft Authoritarian Tool Kit: Agenda-Setting Power in Kazakhstan and Kyrgyzstan », *Comparative Politics*, 41 (2), p. 203-222.
- SCHEDLER (A.)**, 2002, « Elections Without Democracy: The Menu of Manipulation », *Journal of Democracy*, 13 (2), p. 36-50.
- SCHEDLER (A.)**, 2006, *Electoral Authoritarianism: The Dynamics of Unfree Competition*, Boulder, CO, Lynne Rienner.
- SCHEDLER (A.)**, 2013, *The Politics of Uncertainty : Sustaining and Subverting Electoral Authoritarianism*, Oxford, Oxford University Press.
- SIMÉANT (J.) (DIR.)**, 2015, *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS éditions.
- TANSEY (O.)**, 2016, *The International Politics of Authoritarian Rule*, Oxford, Oxford University Press.
- VANDERHILL (R.)**, 2014, « Promoting Democracy and Promoting Authoritarianism : Comparing the Cases of Belarus and Slovakia », *Europe-Asia Studies*, 66 (2), p. 255-283.

**VANDERHILL (R.)**, 2013, *Promoting Authoritarianism Abroad*, Boulder, CO, Lynne Rienner.

**VAUCHEZ (A.)**, 2013, « Le prisme circulatoire. Retour sur un leitmotiv académique », *Critique internationale*, (59), p. 9-16.

**WALKER (C.)**, 2016, « The Hijacking of “Soft Power” », *Journal of Democracy*, 27 (1), p. 49-63.

**WEDEL (J.)**, 2001 (2<sup>e</sup> éd.), *Collision and Collusion : The Strange Case of Western Aid to Eastern Europe*, New York, Palgrave.

**WHITEHEAD (L.) (DIR.)**, 1996, *The International Dimension of Democratization. Europe and the Americas*, Oxford, Oxford University Press.

Cet ouvrage part d'un paradoxe d'une brûlante actualité : alors que les régimes autoritaires tendent à se durcir et que les libertés publiques sont de plus en plus remises en question dans les démocraties libérales, le formalisme démocratique (norme électorale, expression de la « société civile », dispositifs participatifs, etc.) continue d'être très largement mobilisé comme source de légitimation interne et internationale.

À partir d'enquêtes menées sur les pratiques d'une grande diversité de pays (Algérie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Colombie, France, Iran, Pologne, Russie, Turquie), les contributions rassemblées ici donnent à voir comment la norme démocratique, tout en demeurant incontournable, se trouve dans bien des cas affaiblie sinon vidée de sa substance à mesure qu'elle recouvre des formes plus ou moins raffinées de surveillance et de contrôle. Apparaît ainsi le brouillage contemporain de la frontière entre autoritarisme et démocratie, auquel les démocraties et les organisations internationales prêtent parfois leur concours lorsqu'elles sont amenées à en rabattre sur leurs standards.

**Pascal Bonnard** est Maître de conférences en science politique à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

**Dorota Dakowska** est Professeure de science politique à l'Université Lyon 2.

**Boris Gobille** est Maître de conférences en science politique à l'École Normale Supérieure de Lyon.

Ont également contribué à cet ouvrage : Myriam Aït Aoudia, Maria Bigday, Vanessa Codaccioni, Françoise Daucé, Quentin Deforge, Clémentine Fauconnier, Gilles Favarel-Garrigues, Yauheni Kryzhanouski, Geneviève Lessard, Anaïs Marin, Élise Massicard, Sahar Aurore Saacidnia, Tatyana Shukan et Frédéric Zalewski.

### **Collection Questions Transnationales**

dirigée par Philippe ALDRIN et Aude SIGNOLES



**triangle**  
UMR 5206

Ouvrage publié avec le soutien  
du laboratoire Triangle

ISBN : 978 2 8111 2850 0

25€